



Après un mariage célébré à Madagascar : inscription dans le registre suisse de l'état civil

Avril 2022

Documents à soumettre

- acte de mariage original

Pour le/la conjoint/e de nationalité étrangère:

- acte de naissance original avec filiation des parents
 acte original relatif à l'état civil **avant** le mariage:
a) certificat de célibat
b) acte de divorce avec mention de l'entrée en force et certificat de non recours
d) acte de décès du conjoint décédé
 certificat original de résidence
 certificat original de nationalité
 copie d'un document d'identité valable

Pour le/la conjoint/e de nationalité suisse:

- certificat individuel d'état civil
 attestation de domicile
 copie d'un document d'identité valable

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés, si besoin.

Traduction

Les documents qui ne sont pas dans une langue nationale suisse ou en anglais doivent être traduits.

Légalisation

Tous les documents d'état civil étrangers doivent être légalisés avant d'être remis à la représentation suisse:

Après du Ministère malgache des Affaires Etrangères à Antananarivo

Emoluments

L'inscription du mariage dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.